

SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT D'AFRIQUE CENTRALE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DANS LA ZONE CEMAC

COMMUNIQUE FINAL

YAOUNDE, 22 NOVEMBRE 2019

A l'invitation de **Son Excellence Paul BIYA**, Président en Exercice de la CEMAC, Président de la République du Cameroun, un Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale s'est tenu à Yaoundé le 22 novembre 2019 au Palais de l'Unité.

Ce Sommet avait pour objectif d'examiner la situation économique, financière et monétaire dans la zone CEMAC et d'analyser les perspectives des économies de la sous-région.

Ont pris part à cette rencontre:

- Son Excellence **Paul BIYA**, Président de la République du Cameroun;
- Son Excellence **Faustin Archange TOUADERA**, Président de la République Centrafricaine;
- Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo;
- Son Excellence **OBIANG NGUEMA MBASOGO**, Président de la République de Guinée Equatoriale;
- Son Excellence **IDRISS DEBY ITNO**, Président de la République du Tchad.
- Monsieur **Julien NKOGHE BEKALE**, Premier Ministre de la République Gabonaise; Représentant Son Excellence **ALI BONGO ONDIMBA**, Président de la République Gabonaise ;

Ont également assisté aux travaux :



- **Dr ADESINA AKINWUMI**, Président de la Banque Africaine de Développement ;
- **Pr Daniel ONA ONDO**, Président de la Commission de la CEMAC ;
- Monsieur **ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

Abordant les points inscrits à l'ordre du jour, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont suivi le compte rendu de leur pair, le Président dédié au PREF-CEMAC, **S.E.M. Denis SASSOU NGUESSO**, la Communication spéciale du Président de la Banque Africaine de Développement et le Rapport du Gouverneur de la BEAC sur la situation monétaire et financière et les perspectives de la sous-région.

A la suite de ces exposés, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont procédé à un large échange de vues sur l'état des économies des pays de la CEMAC. Ils ont examiné les résultats obtenus à la suite de la mise en œuvre de la stratégie commune de sortie de crise adoptée en 2016. Ils ont ensuite analysé les perspectives économiques, financières et monétaires de la communauté dans un contexte mondial fortement marqué par des tensions géopolitiques, des incertitudes et une conjoncture économique encore difficile.

Au terme des échanges riches, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont :

1. Salué le redressement global de la situation macro-économique de la zone CEMAC marquée par le retour à une croissance économique positive, la maîtrise de l'inflation, une forte réduction des déficits budgétaires et courants.
2. Relevé avec satisfaction la reconstitution des réserves de change communautaires permettant ainsi de préserver le régime de change à parité fixe de la monnaie commune et d'éviter un ajustement monétaire.
3. Salué les contributions financières et techniques du FMI, de la

Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de l'Union Européenne, de la France ayant participé significativement à la réussite du programme de redressement économique de la CEMAC.

4. Réitéré leur soutien total à la poursuite résolue de la mise en œuvre des mesures pertinentes arrêtées en faveur d'une politique budgétaire soutenable, une politique monétaire appropriée et une coopération internationale renforcée, propices à une relance économique rapide.
5. Renouvelé leur engagement solidaire visant à faire de la CEMAC un espace économique émergent à travers l'accélération de la réalisation des infrastructures d'intégration nécessaires à la promotion d'un développement économique et social inclusif.
6. Décidé de poursuivre les réformes institutionnelles et la mise en œuvre des mesures appropriées au sein de la BEAC. Elle devrait concourir durablement à des politiques monétaires efficaces, une application judicieuse, concertée, rigoureuse et améliorée de la réglementation de change communautaire, à la préservation de la stabilité financière et à la consolidation du système bancaire de la zone CEMAC.
7. Examinant spécifiquement la question monétaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réaffirmé leur volonté de disposer d'une monnaie commune stable et forte. Concernant particulièrement la coopération monétaire avec la France, portant sur le franc CFA, Ils ont décidé d'engager une réflexion approfondie sur les conditions et le cadre d'une nouvelle coopération. A cet effet, Ils ont chargé la Commission de la CEMAC et la BEAC de proposer, dans des délais raisonnables, un schéma approprié, conduisant à l'évolution de la monnaie commune.
8. Renouvelé leur engagement à poursuivre de manière ordonnée la consolidation budgétaire dans chaque Etat pour un retour maîtrisé à une gestion saine des finances publiques.

9. Souligné la nécessité d'assurer, avec l'appui technique et financier des partenaires au développement, un traitement approprié des arriérés de paiement et d'accorder une attention particulière à l'impact des dépenses sécuritaires sur les finances publiques des Etats.
10. Relevé la nécessité de préserver la soutenabilité et la viabilité de l'endettement public en privilégiant les financements concessionnels et en favorisant les partenariats public-privé pour la réalisation des projets d'infrastructures.
11. Renouvelé leur engagement pour une approche solidaire, cohérente et concertée dans l'élaboration, en accord avec les partenaires techniques et financiers, de nouveaux cadres de coopération à la fin des programmes économiques et financiers de première génération soutenus par une facilité Elargie de Crédit du FMI.
12. Sollicité auprès de tous les partenaires au développement, une mobilisation accrue des ressources financières en vue de parvenir à l'objectif de transformation structurelle des économies vers une industrialisation plus large.
13. Renouvelé leur engagement, ainsi que leur détermination à améliorer le climat des affaires en zone CEMAC par des réformes structurelles d'envergure, afin de promouvoir l'investissement privé, diversifier leurs économies pour les rendre plus fortes, résilientes et davantage compétitives.
14. Convenu d'accélérer l'approfondissement de l'intégration pour développer les échanges commerciaux intra-communautaires et préparer la CEMAC à tirer le meilleur profit de la Zone de Libre Echange Continentale africaine.

15. Décidé de renforcer les concertations et les actions communes face aux nombreux défis sécuritaires liés aussi bien au terrorisme international qu'aux diverses vellétés déstabilisatrices de l'ordre établi au sein de la communauté.
16. Félicité la Banque Africaine de développement pour la réussite remarquable de la 7^{ème} augmentation de son capital à 125% et exprimé leur soutien au plan d'actions stratégique de cette institution financière multilatérale au profit du développement des pays africains.

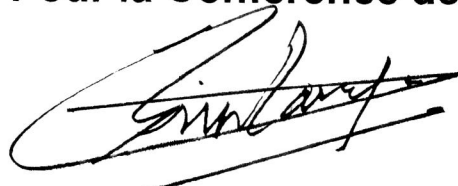
Au terme des travaux ayant sanctionné le Sommet Extraordinaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont salué la participation à ce Sommet des invités spéciaux venant de la Banque Africaine de Développement, du FMI, de la Banque Mondiale et de la France.

Ils ont enfin exprimé leur profonde et fraternelle gratitude à l'endroit de **Son Excellence Paul BIYA**, Président en Exercice de la CEMAC, Président de la République du Cameroun, pour l'heureuse initiative de convoquer le Sommet et de son organisation réussie.

Les travaux du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique Centrale sur la situation économique, financière et monétaire dans la zone CEMAC, se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Fait à Yaoundé, le 22 novembre 2019

Pour la Conférence des Chefs d'Etat

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Paul Biya', with a large, sweeping flourish underneath.

S.E. Paul BIYA
Président de la République du Cameroun